LE MAGAZINE DE LA SEMAPA

treizeUrbain

MARS - AVRIL 2015 ·· NUMÉRO 20

> Focus

Un nouveau siège pour le groupe *Le Monde* à Austerlitz

> Développement durable

Une station de traitement des eaux pluviales toute neuve !

> Activités

Passer de l'idée à l'objet avec l'Usine IO

Des quartiers à usages partagés dans le nouveau comme dans l'ancien 13e

Partager des lieux, faire cohabiter les populations et inventer des espaces collectifs sont les défis que relèvent les urbanistes pour mieux vivre ensemble dans les quartiers du 13e arrondissement.

Restructuration du périphérique

La bretelle d'entrée provisoire du boulevard périphérique extérieur est ouverte à la circulation depuis fin janvier 2015 jusqu'à la mise en service de la bretelle définitive, fin 2017.
La construction de la plateforme destinée à dévier le boulevard périphérique sera achevée au printemps. La circulation y sera basculée, les nuits du 13 au 14 avril (boulevard périphérique extérieur) et du 20 au 21 avril (boulevard périphérique intérieur).
Le Boulevard libéré, les aménageurs construiront les ouvrages d'art nécessaires à la réalisation du passage de l'allée Paris-Ivry, sous le périphérique.

Le centre socio-culturel de Gare de Rungis va ouvrir

Le centre socio-culturel de Gare de Rungis, « Maison 13 solidaire », accueille le public depuis janvier 2015. Cet équipement est situé au-dessus des voies de la Petite ceinture, au 13 rue Annie Girardot. Conçu par Augustin Faucheur - MUZ Architecture, ce bâtiment abrite un hall d'accueil, des bureaux, une grande salle polyvalente et deux plus petites. La « Maison 13 solidaire » organise petit à petit ses activités et est ouverte le lundi de 14 h à 19 h, du mardi au vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h avec ponctuellement des animations le week-end.

Le réaménagement de la Halle Freyssinet, c'est parti !

Mercredi 22 octobre 2014, François Hollande et Xavier Niel, fondateur de Free, ont posé la première pierre du futur incubateur numérique, dans la Halle Freyssinet qui ouvrira en 2017. A cette occasion, le président de la République a déclaré que la Halle Freyssinet "*allait devenir un des lieux qui fera de Paris (…) l'une des capitales du numérique dans le monde*". Etaient également présents la maire de Paris, Anne Hidalgo, la ministre de la Culture, Fleur Pellerin, le président de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, la secrétaire d'Etat à la Recherche, Geneviève Fioraso et celle chargée du Numérique, Axelle Lemaire, ainsi que Jérôme Coumet, maire du 13e et président de la SEMAPA.

Bienvenue dans l'année de la chèvre !

Dans le 13e, la communauté chinoise était en fête ! Le 19 février, la Chine est entrée dans l'année de la Chèvre, symbole de créativité et d'imagination. Les participants sont venus nombreux pour célébrer la nouvelle année. Le grand défilé a animé les rues de l'arrondissement le dimanche 22 février, avec des dragons, des lions, des danses traditionnelles et des pétards. Le cortège, haut en couleurs, a parcouru environ 4 km.

Un nouveau siège pour le groupe *Le Monde* près de la gare d'Austerlitz

Le Monde Libre a choisi le 13e pour implanter les futurs sièges des groupes *Le Monde* et *Nouvel Observateur*. Le projet retenu marquera de manière forte l'entrée dans l'arrondissement, côté Austerlitz. Présentation.

Un immeuble-pont, haut de 37 mètres, revêtu d'une matrice de verre pixellisée pour évoquer les difficultés des montages typographiques ; 22 500 m² de planchers, répartis sur sept niveaux ; Une voûte, illuminée de led, enjambant un jardin et un espace public... C'est ce projet phare, imaginé par l'agence norvégienne Snøhetta, qui a été retenu pour accueillir le futur siège du groupe *Le Monde*, à l'entrée de l'avenue Pierre-Mendès-France, côté Austerlitz. Il abritera les rédactions des différents titres des groupes *Le Monde* (*Le Monde*, *Télérama*, *Courrier International*, *La Vie*) et *Nouvel Observateur* (*L'Obs* et *Rue 89*), à partir de l'été 2017.

Le futur siège des groupes *Le Monde* et *Nouvel Observateur* sera construit à l'entrée de l'avenue Pierre-Mendes-France.

Un bâtiment "repère"

Choisi par le groupe *Le Monde Libre*, en concertation avec la Ville de Paris et la SEMAPA, le projet devait relever de nombreux défis. *« Par sa localisation, ce bâtiment visible de loin aura un rôle de repère, de signal pour le quartier. Il y avait également un enjeu technique, puisqu'il doit reposer sur un sol artificiel et d'identité, car il accueillera l'ensemble des titres de ce grand groupe de presse »*, souligne Ludovic Vion, directeur de l'Urbanisme à la SEMAPA. La nature de la parcelle, formée par une dalle de béton au-dessus des voies ferrées, nécessitait de réaliser deux corps de bâtiments reliés par une passerelle. Le jury a été séduit par la proposition de Snøhetta, qui traite le projet comme un même ensemble. Les Français Hardel & Le Bihan et Manuelle Gautrand, le Japonais Shigeru Ban, le Britannique David Chipperfield et l'agence norvégienne 3XN avaient également participé à la consultation.

Un journal national ancré dans le 13e

Le Monde n'en est pas à ses premiers pas dans le 13e. L'arrondissement héberge le siège du quotidien créé en 1944, depuis fin 2004. Le bâtiment, dont la façade reproduit la Une du journal, avait été réalisé par l'atelier Christian de Portzamparc. Il s'élève au 80 boulevard Auguste-Blanqui, près de la place d'Italie. Mais *Télérama* et *Courrier International*, deux autres titres du groupe connaissent déjà bien Paris Rive Gauche : ils sont installés rue Jean-Antoine-de-Baïf, à proximité des bâtiments universitaires et de l'École nationale d'Architecture Paris-Val-de-Seine. À Austerlitz, tous les titres du groupe seront réunis dans ce nouveau siège en 2017.

sommaire

p.6
Dossier
Des quartiers à usages partagés dans le nouveau comme dans l'ancien 13e

p.11
Enseignement supérieur
L'extension du resto U de la Halle aux Farines

p.12
Travaux et chantiers

p.14
Activités
Passer de l'idée à l'objet avec l'appui de l'Usine IO

p.16
Loisirs
Adieu POPB, bonjour Bercy Arena !

p.18
Développement durable
Une station de traitement des eaux pluviales toute neuve à Bruneseau

p.19
Architecture
Un appel aux projets innovants pour réinventer Paris

p.20
Concertation
Vos choix pour l'aménagement du 90 boulevard Vincent-Auriol

p.21
En direct des conseils de quartier

p.22
Dialogues

Treize Urbain le magazine de la SEMAPA

TreizeUrbain est le support d'informations de la Société d'étude, de maîtrise d'ouvrage et d'aménagement parisienne (SEMAPA). **Pour tous renseignements :** SEMAPA - 69/71, rue du Chevaleret - 75013 Paris - Tél. : 01 44 06 20 00 www.semapa.fr - **Directrice de la publication :** Nathalie Grand - **Conception, création et exécution:** Opérationnelle - **Rédaction :** Opérationnelle (Catherine Cénard, Joseph Gicquel, Léonor Lumineau, Marion Perrier, Sabine Rigaud) - **Crédits photos :** Hugo Hébrard (dont couverture) – Nicolas Thouvenin – SEMAPA - Jean-Baptiste Gurliat/Mairie de paris (p.3 - Halle Freyssinet) - Ateliers Lion et Associés (p.13) Bercy / DVVD architectes / Yam studio (p.16/17)

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans le numéro 19, en page 9, concernant les œuvres de Nuit Blanche. L'emballage de la voiture a été réalisé par l'artiste TOT avec le collectif Mecca.

EDITO

L'identité du 13e arrondissement, c'est la mixité

Par Jérôme Coumet, maire du 13e et président de la SEMAPA

Le 13e poursuit sa mutation. Il se rénove, accueille des activités économiques nouvelles et aussi de nouveaux habitants. Je n'oublie pas que notre arrondissement est particulièrement attaché à la mixité sociale, qui fait partie de son identité. C'est pourquoi je veille au respect de cet équilibre dans les nouveaux quartiers comme dans les anciens. Ainsi, les bâtiments construits à Paris Rive Gauche permettent la cohabitation de différents publics et usages. Prenons un exemple emblématique, l'immeuble à l'angle des rues du Chevaleret, Jeanne-Chauvin et des Grands-Moulins imaginé par le cabinet BP Architectures : il comprend à la fois des logements, une école et un théâtre. Les habitants, les parents, les enfants, les étudiants, les salariés et les spectateurs partagent le même espace et s'y côtoient à différents moments. Cela permet d'optimiser l'espace, rare à Paris, et de créer du lien social entre des publics qui ne se croiseraient jamais sans lui.

« S'appuyer sur notre identité pour créer le Paris de demain »

Imaginer le Paris de demain

Le 13e a toujours été innovant, pour l'architecture bien-sûr, mais aussi pour l'art ou la création d'activités, comme en témoigne notre passé industriel. Le projet d'incubateur numérique de Xavier Niel pour la halle Freyssinet, ancienne halle de messagerie de la SNCF, où 1000 startups s'installeront en 2016, avait donné le ton. En attendant, c'est une jeune structure, l'Usine IO qui vient d'ouvrir dans notre arrondissement pour aider les jeunes créateurs à passer de l'idée d'un projet à sa production, avec des conseils avisés et un accès à des ateliers partagés. Notre arrondissement a la fierté d'accompagner les entrepreneurs et les porteurs de projets pour imaginer les emplois de demain et les installer dans le 13e.

Le Monde a choisi le 13e

Le nouveau siège du groupe Le Monde va s'installer à Austerlitz. Je suis heureux que ce grand groupe de presse ait choisi de se développer dans le 13e. Viendront s'y installer 1400 salariés avec toute une série de grands titres : *Télérama*, *La Vie*, *Rue89*, *Courrier International*... Le 14 janvier, la prestigieuse agence d'architecture norvégienne Snøhetta a été sélectionnée pour réaliser le nouvel édifice, un bâtiment audacieux. Au même titre que les tours Duos de Jean Nouvel qui constitueront la porte Est de l'avenue de France, le futur siège du Monde sera la porte Ouest de Paris Rive Gauche. Son architecture marquera les esprits et le bâtiment s'érigera en repère. Cette installation est une excellente nouvelle pour le dynamisme économique du 13e et consacre bien notre arrondissement comme celui de l'écrit avec, autour de la Bibliothèque nationale de France, une concentration sans pareille de maisons d'édition, de bibliothèques universitaires et d'entreprises de presse.

Des quartiers à usages partagés dans le nouveau comme dans l'ancien 13e

Partager des lieux, faire cohabiter les populations et inventer des espaces collectifs que tout le monde peut utiliser, tels sont les défis que relèvent les urbanistes pour rendre les quartiers vivants et favoriser la mixité. Illustrations dans le 13e arrondissement.

La SEMAPA aménage Paris Rive Gauche avec un objectif fort : favoriser la cohabitation de différents usages et publics (actifs, étudiants, habitants, visiteurs) au sein des mêmes espaces. Certaines réalisations sont emblématiques de cette approche avant-gardiste. L'immeuble réalisé par BP Architectures entre les rues du Chevaleret, Jeanne-Chauvin et des Grands Moulins est un bel exemple de mixité fonctionnelle. Logements, école, théâtre, parking et ascenseur urbain cohabitent. Autre exemple fort : les îlots Ouest du secteur Bédier-Porte d'Ivry hébergeront des services municipaux, le nouveau poste de contrôle et d'exploitation du périphérique, des bureaux et des logements libres et aidés. Une mixité aussi développée au sein d'un même site. *«Nous favorisons par exemple le mélange entre sièges sociaux, petites et moyennes entreprises, et professions indépendantes dans un même bâtiment ou sur un même secteur. Concernant les logements, il s'agit de trouver un équilibre entre les logements en accession/location et les logements sociaux, les familles et les étudiants»,* explique Ludovic Vion, Directeur de l'Urbanisme à la SEMAPA. Avenue de France, près de la Place Farhat-Hached, deux immeubles construits sur un socle commun abritent des logements en accession libre, des logements sociaux et deux commerces.

Développer des espaces partagés

La diversité des populations génère une vie de quartier la journée comme le soir, contrairement aux villes dortoirs construites dans les années 1960. Quel est l'intérêt pour un même équipement d'être utilisé par des publics différents ? *«Le premier est d'avoir sur un même territoire des fonctions et usages différents qui se mêlent les uns aux autres, qui génèrent des rencontres, des échanges, une animation et un vrai lien social»*, souligne Ludovic Vion. Ce lien social peut se retrouver au sein même des édifices si des espaces collectifs sont développés. L'utilisation des toits, une des priorités de la SEMAPA, en est un exemple : *«Les jardins et terrasses partagés créés sur les toits participent à la fois au paysage global de la ville, à la biodiversité, et sont aussi générateurs de convivialité»,* détaille Ludovic Vion. Cette démarche peut être appliquée à l'espace public (rue, place). Enfin, l'intérêt peut être d'optimiser l'utilisation de l'espace, rare en ville, tout en générant des bienfaits écologiques. Créer des quartiers mêlant activités économiques, équipements, commerces, bureaux et habitations permet de réduire la consommation énergétique liée aux transports et ses impacts sur l'environnement.

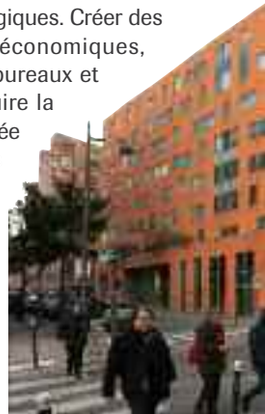

Favoriser la mixité, c'est aménager des espaces urbains et construire des immeubles destinés à des publics différents, pour créer des usages mieux partagés, donc porteurs de qualité de vie, d'économies durables, de synergies, et favorisant le bien-être social.

« Faire la Ville, c'est choisir les architectures, mais surtout veiller aux bons équilibres et à la qualité des services publics »

Jérôme Coumet, maire du 13e et président de la SEMAPA.

La séparation des fonctions dans la ville. Très à la mode dans les années 1960, le but de cette approche urbanistique était de réserver certains espaces à certaines activités (ville-dortoir, quartier de bureaux), dans un contexte d'essor de l'automobile. Depuis quinze ans, l'échec de cette urbanisation a été démontré.

Habitations, espaces publics, bureaux, parcs et jardins, toits terrasses, galeries, université, équipements... Un seul mot d'ordre : imaginer des espaces partagés pour que les lieux soient utilisés par des publics différents, optimiser les espaces et créer du lien social.

Créer du lien social dans l'arrondissement

La diversité des fonctions et du multi-usage des équipements développés à Paris Rive Gauche et sur toutes les opérations conduites par la SEMAPA dans le 13e arrondissement permet de créer du lien entre les habitants dans les différents quartiers grâce à la diversité des activités proposées sur ces territoires.

Le fait d'avoir dans un même bâtiment différents usages favorise le partage, la communication et les échanges entre les différents acteurs qui ont à y gagner, que se soit en termes économiques, culturels, ou de bien être. A Paris Rive Gauche, l'implantation d'un lieu comme Bétonsalon au sein de l'université Denis Diderot - Paris 7 par exemple, met au contact de la communauté étudiante, qui participe souvent à l'organisation d'évènements, un public d'habitants du quartier, ou de salariés des entreprises, lors des conférences ou des expositions. Tout comme les jardins des Grands Moulins voisins, où étudiants, actifs et habitants se retrouvent pour déjeuner les jours de beau temps, ce qui amène une vie de quartier sympathique pour les riverains. L'implantation de commerces en pied d'immeuble, le long de l'avenue de France notamment, est également un bel exemple de lieu où se croisent et échangent différentes populations « entre midi et deux» ou à la sortie des bureaux. La présence des commerces et services de proximité participe à l'animation du quartier.

Zoom

Des quartiers pour vivre ensemble : un objectif de la SEMAPA

Favoriser la diversité des fonctions urbaines et des publics est une ligne directrice de l'action de la SEMAPA. "Par rapport à l'époque où étaient construites des villes dortoirs ou des villes-bureaux, le principe fondamental de notre démarche est de favoriser les mélanges et les espaces partagés. C'est de plus en plus vrai au moment où l'on parle de développement durable et où donc sont cruciales les conditions de l'appropriation de la ville par ses habitants", explique Ludovic Vion. L'aménageur a pour objectif de favoriser cette mixité des usages, fonctions et publics à chaque périmètre de son intervention.

Que partagez-vous avec les autres usagers du quartier ?

Olivier Hervy, fonctionnaire, 47 ans

« Je travaille ici, mais je vis ailleurs. Il y a 10 ans, il n'y avait rien autour de l'avenue de France. C'était un quartier qu'on quittait vite après sa journée de travail. Aujourd'hui, j'apprécie les commerces en pied d'immeuble et je vais parfois au MK2 en sortant du travail. Cela sert aux salariés et aux habitants, peut-être à différents moments de la journée. »

Wilfried Muller, bibliothécaire, 42 ans

« Je travaille à la BNF depuis 15 ans. Avec l'arrivée de l'université, il y a plus de monde, de boutiques, de restaurants, où nous croisons les étudiants. En été, je vais déjeuner dans les jardins des Grands-Moulins, où ils viennent aussi. J'ai habité dans un quartier dortoir, et il n'y avait aucune vie dans la journée. Donc le mélange, c'est bien aussi pour les habitants ! »

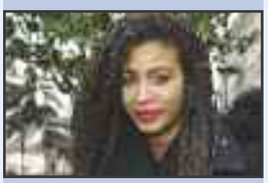

Bianca Presson, étudiante, 18 ans

« L'arrivée de Paris 7 a attiré beaucoup de petits restaurants. C'est pratique et sympa. Ceux qui sont installés sur l'esplanade du MK2, par exemple, sont utilisés par les étudiants, les salariés, et les clients du cinéma. Par contre, je n'étais pas au courant de l'existence du lieu d'exposition Bétonsalon au sein de l'université, mais ça peut m'intéresser ! »

Interview

« Concilier solidarité, attractivité économique et transition écologique dans les quartiers »

Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité nous livre ses projets pour l'aménagement de la ville de Paris.

Quels sont les objectifs de la ville de Paris en matière d'aménagement ?

L'enjeu est grand, nous devons concilier solidarité sociale, attractivité économique et transition écologique. A travers un projet urbain, c'est un véritable projet de société que nous construisons. Nous voulons promouvoir une mixité des usages comme des fonctions avec toujours en perspective, la métropole du Grand Paris. Les futurs quartiers doivent pouvoir s'inscrire dans la modernité et l'évolution des modes de vie des parisiens. De nouvelles formes d'habitat doivent ainsi être explorées : immeubles réversibles, locaux additionnels, mutualisation des services, immeubles pluriels, espaces extérieurs partagés. Les cahiers des charges des constructions inciteront à la sobriété : consommation minimum de matière, filière sèche, réemploi des matériaux dans le cadre des déconstructions. La municipalité souhaite pouvoir concrétiser sa volonté d'excellence et d'exemplarité en matière de vivre ensemble et d'économie circulaire.

Habitat, emploi, activités, culture… Comment la mixité sociale s'incarne dans le 13e ?

Entretien avec **Françis Combrouze,** adjoint à l'urbanisme du maire du 13e.

Dans tout le 13e arrondissement, la mixité urbaine s'exprime d'abord dans la diversité des fonctions d'habitat. Fin 2014, le 13e comptait 35 % de logements sociaux conventionnés. C'est important. Il y a en permanence des besoins à satisfaire, donc la question de l'accès au logement restera centrale dans l'avenir. Quand nous sommes saisis d'un projet, nous mettons l'accent sur la diversification entre logements pour étudiants, jeunes travailleurs, familles, etc. Les prix et charges du logement sont beaucoup trop élevés pour la grande majorité de la population !

Dans les fonctions urbaines, il y a «se loger», mais aussi « se former » : le 13e accueille ainsi plusieurs implantations universitaires en dehors de Paris Rive Gauche. Au niveau de l'emploi, notre arrondissement accueille à la fois des grands équipements et services publics, des sièges sociaux, ou des fonctions commerciales et d'innovation. L'accès à l'emploi stable correspondant aux qualifications de chacun est bien une clef pour le fonctionnement de la mixité urbaine. Il y a aussi le réseau d'équipements municipaux, des écoles, des équipements sportifs, des lieux d'animation et bien sûr des services sociaux. Des sources de cohésion pour les habitants. Concernant les équipements culturels, nous montons en puissance : inauguration du conservatoire Maurice Ravel en 2013, reconstruction du Théâtre 13 Daviel, ouverture de la fondation Jérôme Seydoux-Pathé avenue des Gobelins, et réouverture des salles Gaumont en 2015. Nous réalisons aussi un effort constant sur les déplacements : extension de la ligne 14 vers le sud, création du tramway Val-de-Marne entre Porte de Choisy et Orly et implantation du bus T Zen à haut niveau de service à Bruneseau, au niveau de l'avenue de France, en 2020. Dans tous les cas, évaluer le ressenti des pratiquants des quartiers est nécessaire pour améliorer en permanence la réalité de la mixité urbaine.

1 Résidence de logements libres et logements sociaux, avenue de France.

3 Rue du loiret, cet immeuble abritera des logements, un groupe scolaire, une résidence étudiante et un foyer de jeunes travailleurs.

4 Avenue de France, face à la BnF, deux bâtiments de logements seront reliés par un jardin en cœur d'îlot.

5 A Bédier s'installeront dans l'îlot Ouest, des services municipaux, un Poste de Contrôle routier, des logements et des bureaux.

2 Face à l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales), ce bâtiment héberge des logements, une école, un théâtre à l'angle des rues des Grands-Moulins et Jeanne-Chauvin.

Bâtiments tout-usages : mode d'emploi

Dans les quartiers du 13e arrondissement, les exemples de mixité des fonctions dans les réalisations de la SEMAPA sont légions. En voici quelques-uns :

1 **Deux immeubles de logements sur un socle commun.** Le premier héberge 96 logements en accession libre et des commerces en pied d'immeuble. Tout comme le second, qui accueille 92 logements sociaux (PLUS et PLS, donc de type « HLM » et « Intermédiaire »). **Architectes : Hamonic & Masson, Comte & Vollenweider.**

2 **Dans le quartier Massena-Chevaleret, ce bâtiment est un bel exemple de programme mixte** : il comprend 66 logements, l'école des Grands Moulins, le Théâtre 13-Seine et un parking souterrain. Pour une mixité fonctionnelle, mais aussi sociale et culturelle ! **Architectes : BP Architectures.**

3 Situé à l'angle de la rue du Loiret et la rue Regnault, ce bâtiment qui sera livré mi 2015 comprendra un groupe scolaire de 14 classes (maternelles et primaires), une résidence étudiante de 130 logements et un foyer de jeunes travailleurs de 63 studios. Architectes : **Béal & Blanckaert.**

4 **Les bâtiments accueilleront 95 logements libres dans le 1er immeuble et 80 logements libres dans le second, des locaux d'activité et des commerces.** Le jardin en cœur d'îlot reliera deux bâtiments et sera conçu par un seul paysagiste. Il sera perméable avec l'espace public puisque visible depuis l'avenue de France et débouchera également sur la promenade plantée. La fin du chantier est prévue respectivement en 2017 et 2018. **Architectes : Lambert Lenack - Fabrice Dusapin.**

5 **Bédier Îlot Ouest :** D'une capacité d'environ 24 000 m², l'îlot Ouest 1 accueillera les services municipaux, le Poste de Contrôle Berlier, et 17 500 m² de bureaux. Au nord, l'îlot Ouest 2 accueillera un programme de logements libres et aidés. **Architectes : J-M Ibos et M. Vitard.**

Les réseaux de proximité/de voisinage

Favorisés par la mixité, les réseaux de proximité sont nombreux dans le 13e. Les Conseils de quartier par exemple, sont des espaces d'échanges et d'informations ouverts aux usagers du quartier. Autre exemple, les Tribus du 13, site gratuit de baby-sitting lancé par la mairie du 13e, a connu un tel succès qu'il a gagné tout Paris. Enfin, l'association *Notre Quartier 13* optimise toutes les ressources de Paris Rive Gauche pour créer du lien social : projet de jardin partagé, organisation d'évènements dans les jardins des Grands Moulins, sur l'esplanade Pierre Vidal-Naquet, en partenariat avec des étudiants, *Petit Bain*, le *centre René Goscinny*, l'école d'architecture de *Paris-Val-de-Seine*, etc.

4 A porte des Lilas, la couverture du périphérique a permis de relier Paris aux communes limitrophes.

2 Le nouveau quartier de Clichy-batignolles.

Tout Paris joue la carte de la mixité

Les quartiers à usages partagés fleurissent dans tout Paris. Les réaménagements et les nouveaux projets intègrent cette dimension de mixité.

1 Broussais (14e)

Dans ce secteur situé près de la porte de Vanves, le départ des services hospitaliers de Broussais a libéré cinq hectares. Livré en 2016, le quartier s'étendra autour d'une promenade plantée. Les bâtiments de l'hôpital réhabilités hébergent un EHPAD (112 places), et l'école d'infirmières de la Croix Rouge. Dans l'ancienne chaufferie de l'hôpital, sur 600 m², une Maison des Pratiques Artistiques Amateurs a été aménagée. La partie sud sera occupée par des logements sociaux et privés, familiaux et étudiants, un centre social et une crèche en soubassement. Ce nouveau site se caractérise par une mixité accrue : mixité des fonctions (équipements publics, logements, activités, commerces, centre de formation de la Croix Rouge), mixité sociale (logements sociaux diversifiés, logements en accession, logements étudiants, logements pour infirmières, ateliers-logements pour artistes), mixité générationnelle (crèche, étudiants, familles, personnes âgées résidentes de l'EHPAD).

2 Clichy-Batignolles (17e)

Au nord-ouest de Paris, sur l'ancienne emprise ferroviaire des Batignolles de 50 hectares, la Mairie de Paris réalise des logements privés, à loyers maîtrisés, et sociaux pour les familles, étudiants et jeunes actifs ; un EHPAD ; crée des lieux de rendez-vous et de détente, construit des commerces, des bureaux, des équipements publics et un grand parc de 10 hectares. Les travaux devraient être achevés en 2019. C'est sur ce territoire que s'installera également le futur Palais de Justice. Le réseau de transport public sera fortement renforcé avec l'arrivée de la ligne 14 du métro, du T3 et la modernisation du RER C.

3 Opération ZAC Pajol (18e)

Ancien lieu d'implantation d'une gare de marchandise, la ZAC Pajol est un espace de 3 hectares niché entre la Gare de l'Est et un quartier manquant d'espaces verts et d'équipements. La Ville de Paris a donc réalisé dans un souci de conservation du patrimoine, dans la halle et les anciens bâtiments de messagerie, autour d'une grande esplanade, une auberge de jeunesse, des équipements publics culturels et sportifs, des locaux d'activité, des bureaux, des commerces, un collège et un IUT. La halle historique accueille sur son toit la plus grande centrale photovoltaïque de centre-ville (d'une superficie de 3 500 m²). Un pôle d'entreprises « Green One » a également été réalisé ainsi que 9 000m² d'espaces verts.

4 Porte des Lilas (19e et 20e)

Inscrit au Grand Projet de renouvellement urbain (G.P.R.U) en 2002, ce site relie, grâce à la couverture du périphérique, les 19e et 20e arrondissements aux communes limitrophes des Lilas, du Prés-Saint-Gervais et de Bagnolet. Le programme de construction regroupe des équipements sportifs et culturels, des activités économiques et des bureaux, un hôtel, des commerces, des logements familiaux, étudiants, des foyers jeunes travailleurs, travailleurs migrants, un MAPAD, une crèche, un espace cirque et un espace vert.

L'université Paris 7 s'ouvre aux autres publics

Avec le campus Paris-Rive Gauche, Paris Diderot-Paris 7 est une université ouverte sur la ville selon le principe souhaité dans le cadre de la mixité. Ses bâtiments sont ainsi répartis dans le quartier, contrairement au campus fermé de Jussieu.
Signe de son ouverture, depuis 2009, « l'Université Ouverte » organise des conférences dispensées par des enseignants-chercheurs destinées à tous.
Autre exemple de son ouverture, la Halle aux farines abrite le centre d'art et de recherche Bétonsalon (association indépendante) et ses expositions.
Livré fin 2012, le bâtiment Sophie-Germain accueille des locaux sportifs universitaires partagés avec la Ville de Paris, des associations et peut-être bientôt des entreprises voisines.

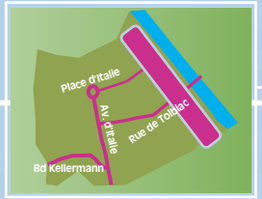

L'extension du resto U de la Halle aux Farines

Plus claire, plus spacieuse, la nouvelle salle à manger du restaurant universitaire de la Halle aux Farines a ouvert en décembre dernier. Elle dispose désormais de 250 places assises supplémentaires pour une surface de 610 mètres carré. Un doublement de ses capacités rendu possible par l'ajout d'un étage jouissant d'une vue en surplomb sur la Seine. *« La charpente en bois assure une ambiance très chaleureuse »*, précise Jean-Pierre Begin, chargé de mission pour la mise en œuvre des politiques de sites au CROUS de Paris, en soulignant la qualité du travail de l'agence KOZ architectes.

A Masséna-Nord Le 1er immeuble de logements de 50 m réalisé

Le premier immeuble de logements d'une hauteur de 50 m, avenue de France, vient d'être livré. Composé de deux bâtiments sur un socle commun, il propose 92 logements sociaux et 96 logements en accession libre à la propriété et des commerces. Les concepteurs ont exprimé trois volontés : faire entrer la lumière en cœur d'îlot grâce à un bâtiment en gradins, multiplier les vues et les orientations en évitant les vis-à-vis, développer des espaces extérieurs (espace collectif aux 2 lots en toiture à R+4, espace commun paysager en rez-de-chaussée). Le rez-de-chaussée accueillera 2 commerces avenue de France dans la continuité du linéaire commercial de cet axe majeur de Paris Rive Gauche.

B Masséna-Chevaleret Un nouveau programme mixte livré en 2015

Ce programme mixte regroupera une école, 129 logements étudiants et 64 logements pour jeunes travailleurs. Il présente une façade en maille aluminium et un bardage bois en rez-de-chaussée. Situé entre la rue du Loiret et la future rue Louise Bourgeois, dans le prolongement de la rue Léo Fränkel, il sera livré en avril-mai. L'école de 14 classes, en soubassement, ouvrira en septembre 2015. Les logements se répartissent dans deux corps de bâtiment. L'entrée des logements et de l'école s'effectuera par la voie nouvelle et l'entrée du parking, par la rue Régnault.

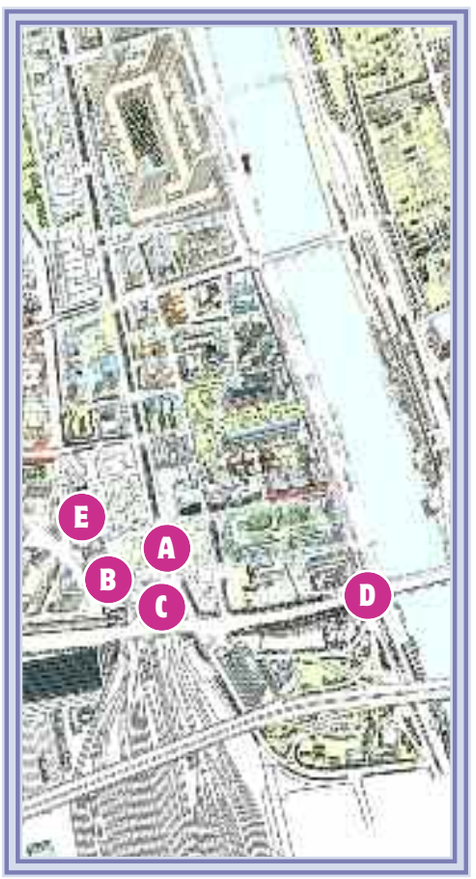

C Masséna-Chevaleret
La rue Louise Bourgeois ouverte cet été aux piétons

Cette rue réalisée sur la dalle partielle de couverture des voies ferrées, dans le prolongement de la rue Léo-Fränkel, s'ouvrira, dans sa phase provisoire, à la circulation piétonne, cet été, en concomitance avec la livraison du programme mixte (lot M10C) qui la borde. Lorsque la dalle de l'îlot M10 sera entièrement réalisée (le chantier débute en 2017), ainsi que la partie sud de l'avenue de France, la rue Louise-Bourgeois permettra de relier la rue du Chevaleret à l'avenue de France et au boulevard du général Jean-Simon.

D Bruneseau Elargissement du trottoir du boulevard du général Jean-Simon

Des travaux d'élargissement du trottoir du boulevard du Général Jean Simon, près du quai d'Ivry, commencent fin avril-début mai 2015, pour une durée d'un an. Il s'agit de la création d'une plate forme et d'un escalier monumental qui assurera la liaison entre le quai d'Ivry et le boulevard des Maréchaux.

E Livraison de 60 logements, rue du Chevaleret

Rue du Chevaleret, à la hauteur de la nouvelle rue Léo Fränkel, le programme de 60 logements sociaux et commerces en rez-de-chaussée est livré depuis fin février-début mars. L'immeuble épouse le dénivelé de 8 m entre la dalle de couverture des voies ferrées et la rue du Chevaleret. Les deux corps principaux du bâtiment émergent du socle, ouvrant une faille entre la rue du Chevaleret et le nouveau quartier et dévoilant ainsi l'intérieur de l'îlot. Des panneaux solaires couvrent 40 à 50 % des besoins en eau chaude sanitaire et les toitures sont végétalisées.

Focus

Aménagement de surface

A Bédier-porte d'Ivry, le sous-sol de l'ensemble de la rue Franc Nohain, située entre la rue Maryse Bastié et l'avenue Boutroux, a fait l'objet de travaux de consolidation, depuis octobre 2014. Du béton a été injecté dans les anciennes carrières à environ 15 m de profondeur. L'aménagement de surface de la rue Franc-Nohain commence en avril 2015.

Issues de secours

A Paul Bourget, la Direction des Routes d'Île de France (DIRIF), en charge de la modernisation du tunnel de l'autoroute A6, réalise trois issues de secours piétons, dont deux déboucheront dans la ZAC Paul Bourget. Les travaux de ces deux issues de secours piétons débutent en mars 2015.

Rue Jean-Baptiste Berlier

A Bruneseau, les travaux de génie civil de la rue Jean-Baptiste-Berlier "bas" achevés, la seconde phase de travaux, rue berlier "haut", commence avec la création de la voie provisoire réalisée sur des remblais, à hauteur du boulevard du général Jean-Simon. Elle sera ouverte à la circulation en mai 2015. Commenceront alors les travaux de terrassement du haut de l'ancienne rue Berlier en vue de la création des mesures conservatoires de la future station de métro de la ligne 10. La circulation est maintenue pendant toute la durée des travaux.

Fondée par Gary Cigé, Agathe Fourquet et Benjamin Carlu (ci-dessus), l'Usine IO est une pépinière d'entreprises qui accompagne de jeunes entrepreneurs pour leur passage à la production. Les locaux de la rue du Chevaleret comprennent des espaces de travail et des ateliers partagés.

Passer de l'idée à l'objet

L'Usine IO, structure récemment implantée dans le 13e arrondissement, aide les créateurs d'entreprise à passer à la phase industrielle. Rencontres.

C'est sans doute au 181, rue du Chevaleret, dans les anciens locaux d'une galerie d'art, que s'inventent une partie des objets de demain. L'Usine IO s'y est installée cet automne ouvrant ses portes aux innovateurs. *« On est parti du constat qu'il n'y avait pas d'endroit dédié à ceux qui portent des projets autour de produits »*, explique Benjamin Carlu, jeune ingénieur, fondateur du lieu avec ses amis Agathe Fourquet et Gary Cigé. Tirant profit de leurs expériences dans la communication, l'industrie ou l'accompagnement de start-up, ils ont imaginé une structure unique en son genre. Le but : aider les jeunes créateurs à passer de l'idée à la production en leur donnant accès à un atelier partagé et aux conseils d'experts spécialistes de la conception assistée par ordinateur, de l'industrialisation et de la production en série. Et si leur priorité était de trouver des locaux adaptés, cela avait aussi du sens pour eux de s'installer dans le 13e, à proximité des universités et de la Halle Freyssinet. Les différents espaces de l'Usine IO sont désormais accessibles sur abonnement. *« Nous sommes un peu comme une salle de sport pour ingénieurs et créateurs »*, résume Benjamin Carlu. Au rez-de-chaussée, un vaste plateau regroupe des tables de travail en open space, idéal pour pouvoir échanger des conseils, et s'ouvre sur une zone dédiée à la conception. On peut y réaliser un premier prototype grâce notamment aux imprimantes 3D et aux machines de découpe. Juste à côté, les ateliers comprennent une zone réservée au travail du bois et une autre consacrée au métal. Foreuse, thermoformeuse, centre d'usinage... En tout, une centaine d'outils et machines sont disponibles. À l'étage des bureaux ouverts ou fermés accueillent les équipes et membres qui souhaitent travailler au calme. Une bibliothèque, un coin cuisine et des salles de réunion occupent les autres espaces de la structure entièrement aménagée pour répondre aux besoins de ses nouveaux occupants.

Des utilisateurs aux profils variés

Designers, artistes ou toute jeune entreprise, les occupants de l'Usine IO y viennent pour faire avancer leur projet et mettre au point les objets de leur invention. *« Cela va de l'ustensile de cuisine à des robots capables de déplacer des voitures, avec aussi des objets connectés »*, détaille Benjamin Carlu. Mais un quart des plus de 90 membres déjà inscrits à l'Usine sont de grandes entreprises, à l'instar d'Air Liquide, qui envoie ses équipes « phosphorer » dans une ambiance nouvelle.
Il n'y a pas de sélection à l'entrée, la seule condition est de travailler sur un objet. Les nouveaux adhérents choisissent une durée d'abonnement, de un à douze mois, et paient un tarif mensuel de 100 à 200 euros pour l'accès à la zone de conception et aux ateliers, et de 350 à 450 euros pour occuper aussi l'espace bureau.

Focus

Le difficile cap du passage à la production

Concrétiser une idée et rendre possible l'industrialisation d'un objet n'est pas chose aisée. Pour réussir, il faut maîtriser des compétences variées allant de la conception mécanique à l'électronique embarquée, en passant par le design tout en étant capable de déterminer les méthodes de production et de choisir, par exemple, ses prestataires et son mode de distribution. Pour trancher ces questions, il faut de l'expertise donc du temps et de l'argent, deux ressources dont disposent rarement les porteurs de projet.

Des structures qui accompagnent de jeunes entreprises, pour quoi faire ?

Eric Offredo, 1er adjoint à la mairie du 13e

Une ville c'est un mélange d'habitants, d'étudiants, de gens qui créent, qui travaillent, des artistes… Grâce à ces structures d'accompagnement au développement des entreprises, Paris Rive Gauche et le 13e sont à la pointe de l'innovation dans des secteurs d'avenir, tels les biotechnologies ou le numérique à la Halle Freyssinet, qui permettent aux jeunes entreprises de trouver sur notre territoire un environnement pour se développer.

Guillaume Augais, 26 ans, fondateur de la start-up Digineos

Notre passage à l'Usine IO va nous permettre de développer le prototype de notre machine qui permet de lire les informations contenues dans des plaques utilisées par des dentistes, à moindre coût et plus facilement grâce aux machines et aux compétences, notamment en mécanique, que l'on trouve ici. On sait faire des plans par exemple mais pas forcément les réaliser.

Belkacem Rahal, 40 ans, fondateur de la start-up Bird Connected

Je travaille sur un objet connecté en rapport avec la natation. J'ai déjà conçu une application et m'apprête à déposer un brevet. Venir ici me permet d'échanger des conseils avec les autres membres, car tout le monde travaille dans des domaines assez pointus. J'espère aussi être aiguillé par les experts, par exemple sur le choix de mes fournisseurs.

La Halle Freyssinet, futur berceau de jeunes pousses numériques

A quelques mètres à peine de l'usine IO, la Halle Freyssinet s'apprête à devenir un des hauts lieux de l'innovation parisienne, à l'horizon 2016, pour les créateurs d'entreprise. Cette ancienne halle de messagerie de la SNCF de 30 000 m², construite en 1927 par Eugène Freyssinet, a en effet été choisie par Xavier Niel, le patron de Free, pour y implanter *« le plus grand incubateur d'entreprises numériques au monde »*, une sorte de pépinière géante pour les futures jeunes pousses de l'économie numérique. Le projet est co-financé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Restauré, le lieu devrait ainsi héberger 1 000 start-ups, des entreprises innovantes en phase de développement. Pour les aider à grandir, elles disposeront sur place d'espaces de travail partagés, de salles de réunion et d'un atelier pour fabriquer leurs maquettes et leurs premiers prototypes. Elles trouveront aussi, sous les trois nefs de l'édifice, des services tels qu'un bureau de Poste et un restaurant. Mais au-delà, l'objectif du regroupement de jeunes entrepreneurs en ce même lieu vise surtout à favoriser la mise en réseau des différents acteurs de l'économie numérique de demain, l'émulation, le partage de compétences et les échanges d'expérience. L'architecture du lieu, imaginé par Jean-Michel Willmotte a été pensée en ce sens, avec de nombreux espaces polyvalents et communautaires. L'utilisation de containers formant différents villages à l'intérieur de la Halle, rappellera son passé ferroviaire. L'aménagement de la Halle prévoit une ouverture du site sur le quartier. La Halle Freyssinet deviendra un espace de jonction entre les secteurs Tolbiac et Chevaleret, où l'Usine IO a déjà commencé à faire bouillonner les esprits créatifs.

Adieu POPB, bonjour Bercy Arena !

La pyramide de Bercy entame sa transformation. Passage en revue des améliorations qui vont faire émerger une des plus grandes scènes intérieures dédiées aux concerts et aux sports.

Les travaux de modernisation du Palais omnisports de Paris-Bercy permettront au nouveau Bercy Arena de rivaliser avec les quatre plus grandes scènes intérieures au monde dédiées aux concerts et aux sports : le *Madison Square Garden* (New York), le *Staples Center* (Los Angeles), l'*O2 Arena* (Londres), l'*O2 World* (Berlin). Ils permettront de doubler la superficie des espaces publics, notamment via la création d'un grand hall d'accueil accessible à tous. Doté d'un restaurant et d'un bar lounge, il sera relié par une passerelle au Parc de Bercy et à la Bibliothèque François Mitterrand. Le nouveau Bercy pourra accueillir jusqu'à 21 000 personnes, contre 17 000 aujourd'hui, grâce à des gradins suspendus. Cette capacité d'accueil attirera les artistes de renommée internationale. Les équipements seront encore plus facilement et rapidement modulables pour s'adapter aux événements accueillis en un temps record. Il sera aussi possible de transformer la salle en configuration 8 000 places sans que les espaces vides ne se voient grâce à un jeu de rideaux. Pour les mordus de glisse, la patinoire va être rénovée et agrandie. Les fans de sports de balle vont être ravis : la configuration « basketball » - la plus utilisée – aura une capacité de 16 000 places, ce qui permettra aux plus grandes compétitions mondiales de s'y tenir. Enfin, la consommation d'énergie de Bercy va être divisée par quatre, notamment grâce à l'installation d'un nouvel éclairage à LED par ailleurs bien plus économique. Une certification HQE en phase d'exploitation est ainsi visée. Les travaux - organisés en deux phases avec une courte réouverture durant l'hiver 2014 pour le tournoi de tennis BNP Paribas Masters et quelques concerts - ont débuté en mars 2014. La réouverture définitive est prévue en octobre 2015. Plusieurs championnats mondiaux (escalade, karaté, handball, hockey, lutte) sont d'ores et déjà prévus en 2016 et 2017. Le nouveau Bercy Arena devrait accueillir 1,5 millions de spectateurs par an.

L'utilisation du wifi pour les usages des publics

Résolument ancrée dans le 21e siècle, cette nouvelle arène de carrure internationale sera équipée d'un dispositif Wi-Fi ultraperformant, à l'image du Madison Square Garden et du Staples Center aux États-Unis. Ainsi, à tous moments et en quelques clics depuis un smartphone ou une tablette, les spectateurs pourront se connecter à internet depuis la salle afin de commander à boire ou à manger dans les gradins. Cet équipement leur permettra également de participer en direct aux jeux concours et aux autres animations interactives retransmises sur les écrans géants de la salle.

Le montage du projet

Le budget total des travaux est de 140 millions d'euros. La Société anonyme d'exploitation du Palais omnisports de Paris-Bercy (SAE POPB) les financera seule, sans subventions publiques ni hausse des tarifs, grâce à un emprunt de 125 millions d'euros. Elle est le maitre d'ouvrage du chantier avec l'assistance de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'Est parisien (SEMAEST), maitre d'ouvrage délégué. C'est un architecte du 13e, Daniel Vaniche, qui a été choisi pour réaliser ce projet, associé à l'agence d'architectes et d'ingénieurs DVVD. En 2013, le même architecte a été chargé par la SEMAPA de la conception d'un espace public entre l'avenue de France et le boulevard Vincent Auriol.

Le POPB, déjà une scène très novatrice à son ouverture en 1984

Inauguré le 3 février 1984 par Jacques Chirac, alors Maire de Paris, le POPB est vu à l'époque comme une immense innovation. Outre l'exploit architectural, on s'émerveille des prouesses techniques qui permettent son extrême multifonctionnalité : la salle est modifiée au gré des spectacles grâce à une machinerie automatisée.

Une station de traitement des eaux pluviales toute neuve Quai d'Ivry

La nouvelle station de traitement des eaux pluviales est enterrée. Elle permet de «nettoyer» les eaux de pluie du quartier Bruneseau avant de les rejeter, propres, dans la Seine.

Son emplacement est à peine visible depuis la chaussée, mais la station de traitement des eaux pluviales du secteur Bruneseau se cache bien là, enterrée quai d'Ivry, au pied du Périphérique. *« Sa construction était un préalable à l'aménagement du quartier. Elle permet de traiter les eaux de pluie qui sont collectées dans le secteur »*, explique Julie Pinpernet, chargée d'opérations à la SEMAPA. Le sol est rendu imperméable par l'urbanisation car il faut en effet pouvoir éviter les inondations en cas de fortes pluies. De plus, en ruisselant sur les toits et les chaussées, l'eau se charge en polluants divers (des particules en suspension, des hydrocarbures ou des métaux lourds par exemple). *« Le circuit de l'eau dans la station permet d'éliminer des matières en suspension »*, précise Hydratec, le maître d'œuvre.

Traiter l'eau pour la remettre en Seine

Les éléments les plus lourds sont écartés en tombant dans la « fosse à bâtard », le premier bassin du circuit. Ceux qui flottent sont retenus à la surface par une paroi qui plonge dans l'eau. Celle-ci est ensuite orientée dans un décanteur "lamellaire", le premier de ce type installé à Paris. L'eau y transite à très faible vitesse sur une succession de lamelles qui retiennent les particules. Ainsi traitée, l'eau est prête à être rejetée en Seine, à sa sortie de la station. En activité depuis l'automne, celle-ci est équipée de capteurs et d'automates, ce qui permet à la section d'assainissement de la ville de Paris, propriétaire de l'installation, de la piloter à distance.

Des rejets en Seine réglementés

Le système d'assainissement parisien est constitué dans sa grande majorité d'un réseau unitaire : les eaux pluviales et les eaux usées transitent dans un même collecteur vers les stations d'épuration. En période de fortes pluies, une partie des effluents est déversée en Seine. Sur le périmètre de Paris Rive Gauche, les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées dans des réseaux différents. Les premières sont renvoyées en Seine après traitement. Cette configuration évite de saturer les réseaux et les stations d'épuration et le rejet d'effluents unitaires en milieu naturel en cas de fortes pluies. Le débit de réintroduction des eaux dans le fleuve est aussi réglementé. À la sortie de la station Bruneseau, il ne doit pas dépasser 150 litres par seconde pour ne pas perturber le milieu naturel.

La mairie a lancé un appel à projets innovants pour réinventer Paris

Comment imaginer la ville de demain ? Pour répondre à cette question, la Ville de Paris a lancé un grand concours de projets sur 23 sites pour mobiliser les talents avec comme maître-mot l'innovation.

La mairie de Paris a lancé un grand concours pour « réinventer » la capitale. En tout 23 sites, du terrain nu à l'hôtel particulier ou des immeubles sont soumis à un appel à projets innovants. Pour chacun d'eux, les équipes intéressées, dont la seule contrainte était d'associer un architecte, étaient invitées à formuler des propositions. Le mot d'ordre : l'innovation, sous toutes ses formes. *« Notre volonté avec Anne Hidalgo est de permettre l'émergence de projets d'innovation urbaine, qu'il s'agisse de nouvelles façons d'habiter, de commercer, de construire, de travailler, d'appréhender l'efficacité énergétique ou la place du végétal »*, détaille Jean-Louis Missika, adjoint au maire de Paris, chargé de l'Urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

A Paris Rive Gauche, les deux appels à projets concernent le réaménagement de la Gare Massena (ci-dessus) et celui d'un terrain à proximité de l'école d'architecture (ci-dessous).

Six projets dans le 13e arrondissement

Les premières offres seront présélectionnées cet été et les projets seront choisis à la fin de l'année, par un jury international. *« Ils seront sélectionnés sur l'innovation, la cohérence du projet et de l'équipe pluridisciplinaire qui le porte ainsi que sur leur capacité à se concrétiser et la viabilité de leur modèle économique »*, précise l'élu. Les 23 lieux concernés sont répartis dans toute la capitale. *« Nous avons proposé des sites de taille et de nature différente, pour appréhender un maximum de problématiques urbaines et permettre à différents types de groupements de se positionner. C'est pour cela que l'on trouve à l'échelle de Paris Rive Gauche des sites très différents avec un lot à bâtir, à proximité de l'école d'architecture ou la gare Masséna, bâtiment très intéressant à restructurer avec un nouvel usage à proposer »*, souligne Jean-Louis Missika. A la Poterne des Peupliers, près du centre commercial Italie 2 et au niveau de l'ancien conservatoire, boulevard Vincent-Auriol, quatre autres espaces du 13e arrondissement font aussi partie de l'appel à projets innovants.

www.reinventer.paris, un site internet dédié

Pour tout connaître de l'appel à projets, la Ville de Paris a mis en ligne un site internet entièrement dédié au sujet. Sur *www.reinventer.paris*, les intéressés trouveront d'abord une carte des 23 sites concernés, dont une présentation, accessible aussi en anglais et incluant chiffres, photos, pour certains, vidéos. Le site rappelle en outre le calendrier et le règlement du projet. Un onglet « meet-up » a permis enfin aux éventuels candidats, architectes, associations, start-ups ou financeurs de publier des annonces et de retrouver les messages publiés sur le réseau social Twitter en référence au projet, une façon elle aussi innovante de favoriser la mise en réseau des talents et compétences nécessaires pour relever le défi lancé par la municipalité.

Projet retenu :
Scenario 2

Vos choix pour l'aménagement du 90 boulevard Vincent-Auriol

Les riverains et usagers de l'école ont voté : le scénario retenu prévoit la construction de logements sociaux et à loyers maîtrisés le long de la rue Jenner et du boulevard Vincent-Auriol, l'accès à l'école maternelle Cité Doré rue Jeanne-d'Arc, et une cour paysagée s'articulant avec les espaces verts voisins.

Les suggestions formulées sur les bulletins de vote ont été intégrées pour affiner le plan d'aménagement.
Les riverains ont ainsi demandé à ce que la volumétrie des constructions soit réduite à l'entrée de la rue Jenner, la présence du végétal forte, la qualité acoustique des logements garantie et les nuisances de chantiers limitées.
Les travaux de construction débuteront en 2017 pour une livraison prévue en 2019.

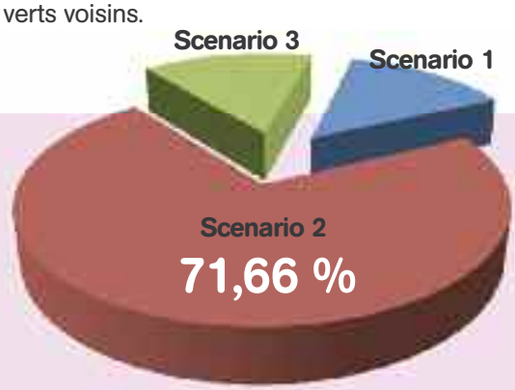

Total des votes = 180

Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3
25 25	129 129	26 26
13,88 %	71,66 %	14,44 %

En direct des Conseils de quartier

Treize Urbain présente l'actualité des Conseils de quartier du 13e arrondissement intervenant dans les quartiers aménagés par la SEMAPA : Paris Rive Gauche, Olympiades, Gare de Rungis, Joseph Bédier-Porte d'Ivry.

3 Bièvre-Sud-Tolbiac

4 Salpêtrière-Austerlitz

6 Olympiades-Choisy

7 Patay-Massena

8 Bibliothèque Dunois Jeanne-d'Arc

Nouveaux périmètres et nouvelle charte de fonctionnement des Conseils de quartiers.
Les Conseils de quartier (CQ) du 13e arrondissement ont travaillé pour aboutir en janvier 2015 à une évolution de leurs périmètres et à une remise à jour de leur charte de fonctionnement. Les membres des Conseils de quartier seront ainsi renouvelés et les habitants pourront se porter volontaires en participant aux tirages au sort prévus lors des réunions publiques du mois de mars :

- jeudi 12 mars, CQ 1 : 19h à l'école du 30 boulevard Arago ;
- lundi 16 mars, CQ3 : 19h à l'école du 8 rue Küss (sous réserve de confirmation) ;
- mardi 17 mars, CQ6 : 19h à l'école du 53 rue Baudricourt (A) ;
- mercredi 18 mars, CQ2 : 19h à l'école du 12 rue de l'espérance ;
- jeudi 19 mars CQ4 : 19h à l'école du 46 rue Jenner (sous réserve de confirmation) ;
- lundi 23 mars CQ7 : 19h à l'école du 30 place Jeanne d'Arc (rouge) ;
- mardi 24 mars CQ5 : 19h à l'école du 5 rue Yéo Thomas ;
- mercredi mars 25 CQ8 : 19h à l'école du 8/10 rue Georges Balanchine.

Quelles sont les modifications apportées ?
Le 13e arrondissement comportera toujours huit conseils de quartiers. Le Conseil de quartier n°1 sera ainsi le seul à ne pas changer de limite, tandis que les CQ 2, 3, 4, et 5 verront leurs contours réajustés pour mieux englober les grands axes de l'arrondissement - tel que l'avenue d'Italie ou le boulevard Vincent Auriol.
Le CQ6 se concentrera quant à lui sur le secteur des Olympiades tout en englobant une partie du quartier Baudricourt et en se prolongeant au sud du Boulevard Masséna.
Les CQ 7 et 8 ont en revanche été davantage repensés afin de prendre en compte les nouveaux enjeux se dégageant du développement du secteur Paris Rive Gauche.
Pour plus d'information, pour rejoindre votre conseil de quartier, Participez aux réunions publiques.

Côté fonctionnement
La nouvelle charte des Conseils de quartiers prévoit une place plus importante pour les habitants qui verront leur nombre augmenter au sein des Bureau d'animation (BA) et prendront part au choix des associations qui seront représentées dans leur Conseil de quartier.

Le bureau d'animation sera ainsi composé :

- d'un collège d'habitant(e)s, de travailleurs(ses) et d'étudiant(e)s de 18 membres : des volontaires sont tiré(e)s au sort en réunion publique du Conseil de quartier concerné après appel à candidatures organisé par la Mairie ;
- d'un collège politique de 7 membres : les membres sont proposé(e)s par le Conseil d'arrondissement à la proportionnelle des élu(e)s au Conseil d'arrondissement, dont un(e)élu(e) agissant en tant que correspondant(e) ;
- d'un collège des acteurs associatifs, économiques, sociaux et culturels de 3 membres : les membres sont choisis par le Conseil d'arrondissement parmi les personnes représentatives proposées par le monde associatif, économique, social et culturel du quartier, après concertation avec les personnes intéressées et la recherche maximum d'un consensus, à partir d'une liste de maximum 6 acteurs proposés par les 2 autres collèges. Les membres de ce collège peuvent être dotés d'un(e) suppléant(e) et sont désignés pour 3 ans renouvelables.

Par ailleurs, les Conseils de quartier seront également investis dans des groupes de travail et des commissions inter Conseil de quartier. Le Conseil de quartier ou le Bureau d'animation peuvent créer des commissions ou groupes de travail. Leurs travaux sont transmis au Bureau d'animation. Une commission ou un groupe de travail temporaire pourront être créés autour d'un projet au sein d'un Conseil de quartier ou associant plusieurs Conseils de quartier. Dans ce cas, chaque Conseil de quartier concerné délègue 4 membres (avec, le cas échéant, des suppléants). Il est institué 4 commissions Inter-CQ :

- place d'Italie regroupant les CQ 1, 2, 4 et 5. Le Conseil de quartier coordinateur est le CQ1 ;
- Gobelins regroupant les CQ 1 et 4. Le Conseil de quartier coordinateur est le CQ4 ;
- Petite ceinture regroupant les CQ 3, 6, 7 et 8. Le Conseil de quartier coordinateur est le CQ7 ;
- Halle Freyssinet regroupant les CQ 4, 7 et 8. Le Conseil de quartier coordinateur est le CQ8.

L'accent est également mis sur la parité femmes/hommes .

Pour vous informer sur le calendrier des réunions, sur les activités des Conseils de quartier de tout l'arrondissement, rendez-vous sur le site de la mairie du 13e : www.mairie13.paris.fr ou cq13.fr
Contact : Jean-Philippe Rico, jean-philippe.rico@paris.fr (01 44 08 13 18)

Tribunes libres des associations de Paris Rive Gauche

Le conseil de quartier 4 prend la parole sur la Concertation Paris Rive Gauche

Les conseils de quartier sont des lieux d'expression et de concertation ouverts à toutes et tous. Instances légales créées en 2002, ils encouragent l'accès à la citoyenneté active en impliquant l'ensemble de la population d'un quartier. Ils s'inscrivent dans une démarche de démocratie participative locale, complétant la démocratie représentative. Ils participent à l'animation de la vie des quartiers en renforçant les liens sociaux de proximité et d'engagement civique, complémentaires de la pratique associative.

Les conseils de quartier permettent aux habitants d'aborder collectivement les questions du quartier. Toute personne travaillant ou étudiant dans le quartier peut participer au conseil de quartier : le conseil de quartier est donc composé des personnes présentes qui s'expriment dans le respect des valeurs de la République et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Dans l'ensemble des activités des conseils, l'expression de la population du quartier est encouragée dans toute sa diversité culturelle et sociale. Les décisions relatives à chacune de ces activités sont prises de telle manière que toute personne en exprimant le souhait puisse y prendre part.

Suite au redécoupage des quartiers du 13e et à l'évolution de la charte des conseils de quartier notamment sur la désignation des membres du bureau d'animation – chargé de l'organisation du fonctionnement et des débats du conseil de quartier - avec un collège 1 des habitants, étudiants, travailleurs augmenté, il pourrait être envisagé une évolution dans la composition des membres participant à la concertation PRG en augmentant le nombre d'habitants et donc en reconnaissant la place des conseils de quartier.

Historiquement, les conseils de quartier désignent depuis leur création un représentant au même titre que les associations pour participer à la CPRG. Alors que la démocratie participative se construit peu à peu avec les parisien-ne-s qui s'investissent et apportent leur expertise du quotidien de leur quartier, les citoyens via les conseils de quartier sont sollicités de plus en plus sur différents sujets.

Le conseil de quartier recueille certes l'attente des habitants, les informations y circulent. En ce moment ses travaux permettent de répondre aux sollicitations sur la démocratie participative. Le CQ4 soumet un projet au budget participatif sur l'aménagement du TEP Jenner selon 3 axes : améliorer les activités existantes, en créer de nouvelles et réduire les nuisances sonores pour les riverains. Soutenez-le !

Frédérique Lecocq
Coordinatrice du BA du CQ4

A propos du groupe de travail « Activités »

Une réunion du groupe de travail sur les lieux d'activités à créer à Paris Rive Gauche a été annulée sans explications. Cette réunion était pourtant demandée depuis des mois par plusieurs associations, en particulier la nôtre, la première à s'y être intéressée.

L'enjeu est pourtant l'installation des lieux d'activités de production et le développement d'emplois modestes à PRG. Mais, malgré les colloques, études complémentaires et autres réunions du groupe de travail, cette question n'est toujours pas résolue. Pire, elle a été dirigée sur des voies de garage : privilégier les métiers liés au luxe ou au numérique exclut les services de proximité, réparateurs, petits ateliers… Les « quasi bureaux » que l'aménageur prévoit en pieds des immeubles restant à construire ne seront pas des lieux de production mais des bureaux de PME et TPI dans le meilleur des cas. A aucun moment n'a été évoquée l'installation d'ateliers de «transformation de la matière », par quoi nous définissons les activités manquant à PRG.

Cela est probablement dû au fait que la Ville considère avoir réglé cette question avec le projet de Xavier Niel d'installer 1 000 start-up dans la Halle Freyssinet, retirant ainsi une épine du pied de l'aménageur. Pourtant, si l'utilité des start-up est incontestable, elle ne répond qu'à une partie des besoins en emplois.

Selon nous, l'annulation du groupe de travail Activités et son report est une façon pour la SEMAPA de préparer des propositions revues à la baisse sur ce sujet. Déjà, de 100 000 m² de surfaces d'activités prévus au départ de la ZAC en 1996, le chiffre a baissé continuellement pour passer à 48 000 m².

Les associations de la concertation disposent d'un espace de libre expression qu'elles utilisent comme elles l'entendent.
Les articles signés n'engagent donc que leur auteur et aucunement la rédaction.

La mixité des professions doit être assurée à Paris Rive Gauche et notre association est particulièrement attentive à ces questions. Ne pas faciliter l'installation des petites structures à PRG étouffe celles qui y existent déjà. Ainsi, sur le site dit « les Frigos » où nous travaillons et qui regroupe un grand nombre de ces activités de « transformation de la matière » dont Paris manque de plus en plus, la Ville annonce des augmentations de loyers au cours des années qui viennent. En cette période de récession, la plupart des professionnels ne pourront pas acquitter des montants supérieurs. Curieuse façon d'envisager la question de l'emploi.

Pour l'association « les Frigos APLD 91 »
le président Jean-Paul Réti

Bienvenue dans l'année de la chèvre !

Dimanche 22 février, le défilé en l'honneur de l'année de la chèvre a sillonné le 13e arrondissement à travers les avenues d'Ivry, de Choisy, la place d'Italie, l'avenue d'Italie, la rue de Tolbiac, l'avenue de Choisy, le boulevard Masséna et avant de revenir avenue d'Ivry.

Bétonsalon - Centre d'art et de recherche présente l'exposition

Le jour d'après
de Maryam Jafri

du 18 mars au 11 juillet 2015

Comment le jeu visuel et de comparaison transforme t-il notre compréhension des récits nés des jours de l'indépendance et par extension des jours d'après ? - Images : Maryam Jafri, Independence day 1934-1975

Bétonsalon - Centre d'art et de recherche
9, esplanade Pierre Vidal Naquet
Rez-de-chaussée de la Halle aux Farines
75013 Paris - www.betonsalon.net
Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h - Entrée libre
Accès : métro ligne 14 / RER C - station Bibliothèque F. Mitterrand (sortie 3)